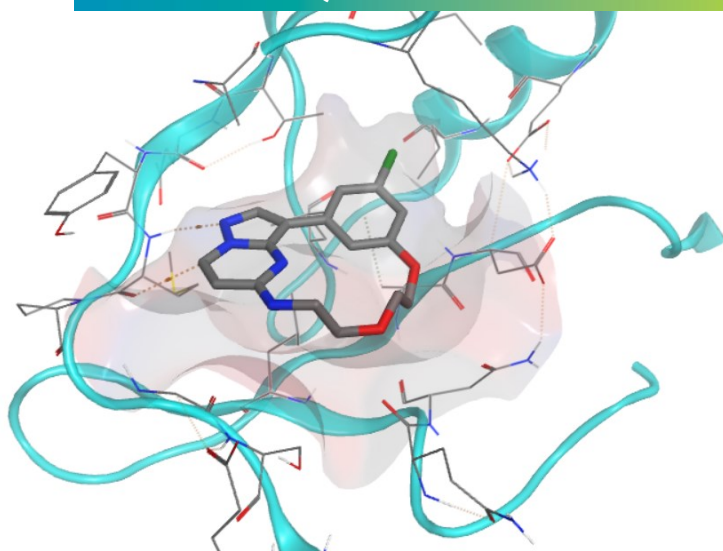


## ONCODESIGN renforce la propriété intellectuelle autour d'ODS 101 pour une utilisation dans le traitement des maladies inflammatoires chroniques de l'intestin



- **Protection des inhibiteurs de RIPK2 issus de la technologie Nanocyclix® avec l'obtention de brevets sur les principaux marchés internationaux : Europe, États-Unis, Japon et Eurasie**
- **Évaluation toxicologique préclinique du candidat-médicament RIPK2, ODS-101, finalisée avec succès**
- **Un solide portefeuille de brevets avec 104 applications approuvées ou en cours d'examen autour des inhibiteurs de kinase propriétaires d'Oncodesign**

**Paris et Dijon (France), le 4 novembre 2021 – 18h00 CEST – ONCODESIGN (ALONC – FR0011766229),** société biotechnologique au service de l'industrie pharmaceutique pour la découverte de nouvelles molécules thérapeutiques contre les cancers et autres maladies graves sans traitement efficace connu, annonce le renforcement de son portefeuille de brevets concernant des composés macrocycliques inhibiteurs de RIPK2 (Receptor-interacting serine/threonine-protein kinase 2), ainsi que la finalisation avec succès de l'évaluation toxicologique préclinique du candidat-médicament, ODS-101.

Les inhibiteurs de la kinase RIPK2 développés par Oncodesign ont un potentiel thérapeutique important dans les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) visant une action ciblée et spécifique, dont le marché est estimé à près de 7 milliards de dollars en 2023, soit en progression de +17% par rapport à 2018 (chiffres monde). Le besoin médical pour un régulateur de la réponse immunitaire administrable par voie orale en MICI est important et complémentaire des options thérapeutiques actuelles basées sur des immunosuppresseurs et anticorps monoclonaux.

**Jan Hoflack, Directeur scientifique d'Oncodesign, commente :** « L'approbation d'un brevet est essentielle afin de protéger l'innovation conçue par les équipes de recherche d'Oncodesign. Le développement du portefeuille de brevets autour de nos inhibiteurs de RIPK2, et sur lesquels nous avons les droits exclusifs d'exploitation, est indispensable dans la valorisation du programme auprès d'un partenaire pour le développement de notre candidat-médicament. »

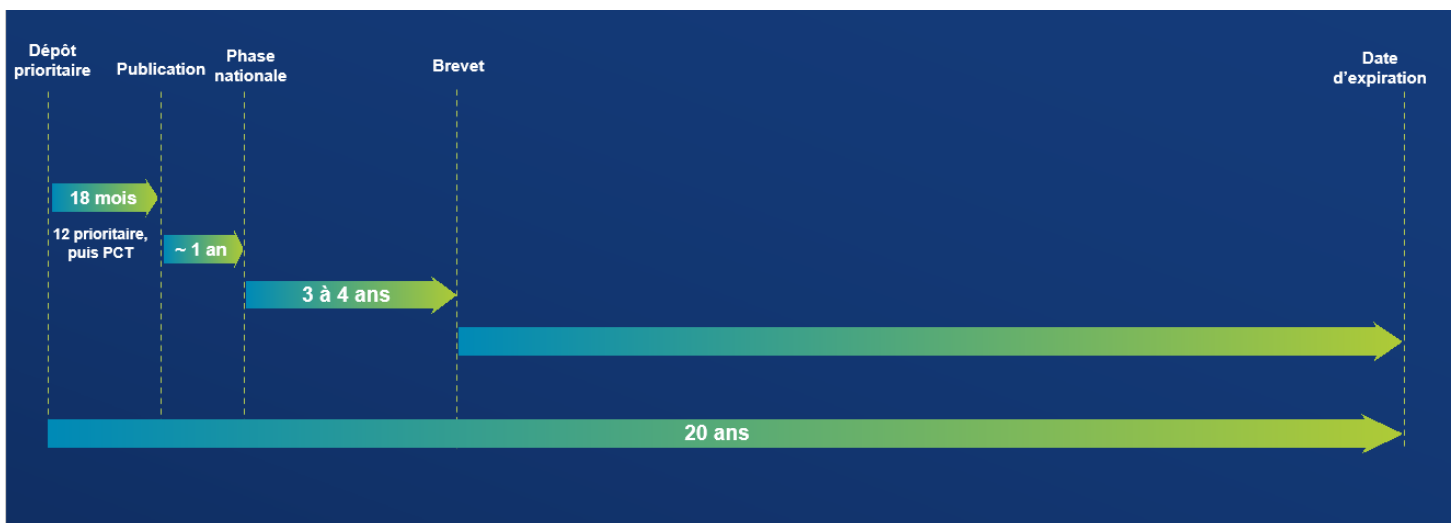
L'approbation en Inde du brevet initial (WO2016/042087 A1) couvrant les inhibiteurs de RIPK2 issus de la technologie Nanocyclix®, sur lequel Oncodesign possède les droits exclusifs d'exploitation, renforce la famille de brevets auxquels il appartient couvrant les principaux marchés internationaux comme l'Europe, les États-Unis, le Japon et l'Eurasie. Ce brevet est valide jusqu'en septembre 2034. D'autre part, un brevet de sélection (WO2021/152165 A1), concernant la dernière génération d'inhibiteurs de RIPK2 issus de la recherche d'Oncodesign, a été publié en août 2021, contribuant également à ce renforcement de la propriété intellectuelle autour du candidat médicament et de ses followers<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les molécules followers sont des molécules avec la même activité sur RIPK2 appartenant à la même série chimique

L'évaluation toxicologique préclinique du candidat-médicament RIPK2, ODS-101, s'est terminée avec succès. Les équipes préparent dès à présent le dépôt du dossier réglementaire (CTA – clinical trial application) en vue d'obtenir l'autorisation de mener un essai clinique de Phase 1 chez le volontaire sain (première administration à l'homme) auprès de l'ANSM (Agence Nationale – française - de Sécurité du Médicament) en 2022.

Oncodesign poursuit ainsi le développement de sa propriété intellectuelle autour de ses molécules propriétaires issues de la technologie Nanocyclix® et de leurs cibles associées. À ce jour, Oncodesign dispose d'un portefeuille de brevets avec 104 applications approuvées ou en cours d'examen, protégeant les molécules développées dans le cadre des programmes prioritaires d'Oncodesign.

### Cycle de vie d'un brevet



*PCT : Patent Cooperation Treaty - Traité de coopération sur les brevets*

## À propos d'Oncodesign : [www.oncodesign.com](http://www.oncodesign.com)

Oncodesign est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision fondée en 1995 par son Président directeur général actuel et actionnaire majoritaire, elle est cotée sur Euronext Growth Market depuis avril 2014. Sa mission est la découverte de thérapies efficaces pour lutter contre le cancer et autres maladies sans solutions thérapeutiques. Fort d'une expérience unique acquise auprès de plus de 1 000 clients, dont les plus grandes entreprises pharmaceutiques du monde, et s'appuyant sur une plateforme technologique unique, alliant l'intelligence artificielle, la chimie médicinale, pharmacologie, bioanalyse réglementaire et imagerie médicale de pointe, Oncodesign est en mesure de sélectionner de nouvelles cibles thérapeutiques, de concevoir et développer les candidats précliniques potentiels jusqu'au stade des phases cliniques. Oncodesign a configuré son organisation pour proposer des services innovants à ses clients et des licences sur ses molécules propriétaires. Appliquée aux inhibiteurs de kinases, des molécules qui représentent un marché estimé à plus de 65 milliards de dollars d'ici 2027 et près de 25% des investissements en R&D de l'industrie pharmaceutique, la technologie d'Oncodesign a déjà permis de cibler plusieurs molécules d'intérêts à fort potentiel thérapeutique, en oncologie et hors-oncologie, et de signer des partenariats avec des groupes pharmaceutiques internationaux. Basée en France à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier et au sein du cluster de Paris-Saclay, Oncodesign compte 230 collaborateurs au sein de 3 Business Units (BU) : Service, Biotech, Intelligence Artificielle et dispose de filiales au Canada et aux États-Unis.



[oncodesign.com](http://oncodesign.com)

## contacts

### Oncodesign

Philippe Genne  
Président Directeur Général Tél. :  
+33 (0)380 788 260  
[investisseurs@oncodesign.com](mailto:investisseurs@oncodesign.com)

### NewCap

Relations Investisseurs  
Mathilde Bohin / Louis-Victor  
Delouvrier Tél. : +33 (0)144 719495  
[oncodesign@newcap.eu](mailto:oncodesign@newcap.eu)

### NewCap

Relations Médias  
Arthur Rouillé  
Tél. : +33 (0)144 710 015  
[oncodesign@newcap.eu](mailto:oncodesign@newcap.eu)



## Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de la Société et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de la Société, ou les résultats de

l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne sont valables qu'à la date de la publication du présent document. La Société décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.